



Le Comité d'animation

Monsieur Manuel Valls  
Premier Ministre  
Hôtel Matignon  
57 rue de Varenne  
75007 Paris

Paris, le 15 juillet 2015

Objet : la Priorité Jeunesse de votre gouvernement

Monsieur le Premier Ministre,

Vendredi 3 juillet, se déroulait le **Comité Interministériel de la Jeunesse (CIJ)** lors duquel votre gouvernement devait acter et annoncer les grandes orientations de sa Priorité Jeunesse pour l'année. Ceci, afin de « faire en sorte que les jeunes vivent mieux en 2017 qu'en 2012 ». Malheureusement, **force est de constater que votre gouvernement n'a pas été à la hauteur des attentes et besoins des jeunes.**

Pourtant, pour la première fois en trois ans, ont été organisés en amont de ce Comité Interministériel des « Rendez-vous de la Jeunesse » afin de permettre l'expression des jeunes sur ce qui les touche directement. Nous avons participé à l'organisation de ces Rendez-vous, rassemblant dans cinq villes (Nantes, Avignon, Creil, Saint-Max et Saint-Denis de La Réunion) entre 150 et 300 jeunes, car ils avaient des objectifs ambitieux. Donner la possibilité aux jeunes de s'exprimer sur de nombreux thèmes tels que la santé, le logement, la formation et l'emploi, la mobilité, l'engagement et leur place dans la société afin de partager leurs « coups de gueule » et construire des propositions concrètes. Permettre aux Ministres, élus et représentants locaux de l'État de venir à leur rencontre et de les écouter. Et surtout, faire que les recommandations formulées par les jeunes, pour les jeunes, alimentent directement le Comité Interministériel et la Priorité Jeunesse.

Si ces Rendez-vous de la Jeunesse, et leur format original, ont effectivement permis l'expression des jeunes et la discussion ouverte avec des responsables politiques et administratifs, **le gouvernement n'a pas réussi à transformer cet essai en prenant réellement en compte les propositions formulées afin de décider des orientations de sa Priorité Jeunesse.**

Ainsi, lorsqu'aux Rendez-vous de la Jeunesse et au Comité Interministériel **les 1 000 jeunes participants ont été force de plus de 150 propositions concrètes pour améliorer la vie quotidienne des jeunes en France, vous n'avez formulé aucune réponse à ces propositions.** Ceci, en vous contentant d'un discours généraliste et parfois stigmatisant sur la jeunesse, sans aucune annonce concrète. Seul un document construit par le Ministère de la Jeunesse a été diffusé, censé présenter ce que votre gouvernement a fait et va faire, qui s'apparente davantage à un dossier de communication qu'à des prises d'engagements. En effet, concernant les mesures à venir, il reprend largement des actions déjà portées dans d'autres cadres (annonces du Président de la République, Plan National de Vie Étudiante, Assises de la Jeune création, etc.), souvent sans indiquer d'objectifs de calendrier et de nombre de jeunes concernés et sans préciser leur mise en œuvre.

Lorsque

- **1 jeune sur 5 de 18 à 29 ans vit sous le seuil de pauvreté (INSEE - 2012),**
- **30 % des jeunes déclarent ne pas avoir de complémentaire santé ou ne pas savoir s'ils en ont une (Observatoire de la santé UNHAJ - 2014),**
- **7 jeunes sur 10 connaissent des difficultés d'accès au logement (Observatoire de la Jeunesse Solidaire AFEV - 2015) et**
- **67 % des 18-25 ans ne se sentent pas pris en compte dans la société française (Animafac - 2013),**

**les jeunes attendent des engagements et en ont besoin !**

Comme vous l'exprimiez le 3 juillet, « il reste encore beaucoup à faire ». Dans ce but, nous souhaitons revenir auprès de vous, comme nous l'avons fait en amont du CIJ auprès de votre cabinet, sur plusieurs engagements qu'il est impératif que votre gouvernement prenne dès aujourd'hui :

- **Instaurer dès aujourd'hui la "Clause d'impact jeunesse"**

Portée par nos organisations depuis début 2013, cette clause permet la **prise en compte effective des jeunes dans les décisions politiques** en estimant, avant leur validation, les conséquences sur les jeunes de tous les textes législatifs et réglementaires. Elle est alors indispensable à une réelle Priorité Jeunesse. Annoncée par le gouvernement début 2014, promise par François Hollande le 6 mai 2015 et présente à nouveau dans le document du CIJ 2015 sans engagement sur la date de son entrée en vigueur, cette Clause ne pourra être mise en place qu'avec votre validation de la circulaire prête depuis un an. Nous demandons alors dès aujourd'hui votre signature, afin que la Clause d'impact jeunesse soit effective à la rentrée de septembre.

- **Permettre à tous les jeunes de disposer d'une complémentaire santé**

Trois ans après l'engagement du gouvernement sur la généralisation de la complémentaire santé (mutuelle) d'ici 2017 et un mois après les annonces du Président de la République visant à améliorer son accès aux personnes retraitées, **les jeunes sont aujourd'hui les grands oubliés**. En effet, en fonction de leur situation, ils sont rattachés au Régime étudiant ou à une caisse de Sécurité sociale ou bénéficient de la CMU... Âge, statut, contrat de travail et relation aux parents sont les critères qui définissent une place complexe dans la galaxie des aides et amènent un grand nombre de jeunes à se passer de complémentaire santé. Alors que **40 % des 18-39 ans déclarent avoir renoncé ou reporté des soins médicaux en raison de difficultés financières** au cours de l'année (contre 22 % des 60 ans et plus - *Baromètre santé & société CSA/Europ Assistance 2013*), aucune solution ne leur est proposée. Il est urgent de clarifier la situation en offrant une réponse commune à tous les jeunes. Nous demandons la mise en place d'un chèque-santé national pour tous les jeunes de moins de 30 ans, leur garantissant l'accès à une complémentaire santé autonome et ainsi à une gestion pleine et entière de leur santé. Ceci pouvant également passer par l'élargissement d'ampleur des critères d'accès à la CMU, CMU-C et l'ACS et l'automatisme systématique. Par ailleurs, au-delà de refuser de nous rencontrer depuis 2 ans malgré nos sollicitations, l'absence de la Ministre des Affaires Sociales, de la Santé et des Droits des femmes Marisol Touraine a été remarquée lors du Rendez-vous de la Jeunesse d'Avignon et du CIJ, alors que les questions de santé y tenaient une place importante.

- **Permettre à tous les jeunes d'accéder à un logement autonome**

Après le recul effectué par le gouvernement sur la GUL, qui représentait une politique pertinente, une dispersion est réalisée sur plusieurs dispositifs complexes. Le dispositif CLÉ a été créé pour les étudiants mais son obtention est complexe et peu lisible. Le dispositif VISALE, qui sera instauré début 2016, intégrera les jeunes salariés (sous réserve d'entrer dans l'emploi et dans le logement en même temps, de ne pas travailler en CDI ou dans le secteur public). Ces dispositifs écartant tous les autres jeunes (apprentis, volontaires, chômeurs, jeunes ni en emploi ni en formation, etc.), **ils ne constituent pas une réponse exhaustive et pertinente**. Par ailleurs, alors que les jeunes des 5 Rendez-vous de la Jeunesse ont exprimé la nécessité d'une simplification, le gouvernement envisage la création d'un troisième dispositif adressé aux jeunes non pris en charge par la CLÉ et VISALE. Devant la complexité des solutions proposés et leurs critères d'accès, nous demandons la mise en place de la Garantie Universelle des Loyers qui avaient été actée et permet de prendre en compte tous les jeunes.

- **Faire de la Garantie jeunes un droit pour tous les jeunes qui en ont besoin, et non le privilège d'une partie d'entre eux**

Alors qu'entre 1,9 million de jeunes en France ne seraient ni en emploi, ni en formation, ni en étude (Conseil d'analyse économique - 2013), le gouvernement s'est fixé l'objectif de 50 000 jeunes en Garantie jeunes en 2015 et 100 000 en 2017. Au vu du nombre de jeunes qui en ont besoin et des retours positifs sur les impacts de ce dispositif alliant un accompagnement et une garantie de ressources, **le gouvernement doit impérativement renforcer ses engagements**. Il faut faire évoluer la Garantie jeunes vers un droit pour l'ensemble des jeunes ni en emploi, ni en formation, ni en études, en élargissant ses critères d'accès, en renforçant les moyens humains et financiers dédiés et en annonçant des objectifs ambitieux et contraignants garantissant le développement de la Garantie jeunes sur le long terme.

- **Permettre à tous les jeunes de pouvoir vivre une année de césure**

Les jeunes participants aux Rendez-vous de la Jeunesse ont insisté sur l'importance de **donner la possibilité à tous les jeunes de prendre du temps pour s'engager, vivre sa citoyenneté et réfléchir à la suite de son parcours**. Ainsi, la mise en place à la rentrée 2015 de l'année de césure pour les étudiants est un premier pas qui doit être suivi d'une ouverture à tous les jeunes qui le demandent (jeunes actifs, apprentis, chômeurs, lycéens, etc.). Nous demandons que votre gouvernement puisse annoncer cet objectif et commencer à travailler à sa construction.

- **Faciliter les démarches d'expression et de participation des citoyens, et notamment des jeunes**

Si le gouvernement a franchi de premières étapes permettant de faciliter la participation des jeunes à la société (non-cumul de certains mandats dans le nombre, délocalisation des bureaux d'inscription sur les listes électorales, report exceptionnel de l'inscription pour voter aux prochaines régionales), **le ressenti négatif exprimé par les jeunes quant à leur prise en compte au sein de la société exige d'aller plus loin**. Ainsi, nous demandons que soit instauré le non-cumul des mandats dans le temps, limitant leur renouvellement à une fois, et la mise en place permanente de l'inscription sur les listes électorales jusqu'à un mois avant chaque scrutin. Ceci permettant de redynamiser nos espaces démocratiques et d'impliquer davantage de personnes.

- **Supprimer la discrimination faite aux jeunes dans l'accès à la Prime d'activité**

Depuis sa création, les jeunes de moins de 25 ans étaient les seuls à ne pas avoir accès au RSA. Ceci reposant uniquement sur un critère d'âge, discriminatoire. Si le RSA socle reste toujours inaccessible, le gouvernement a annoncé récemment la fusion attendue du RSA activité et de la Prime Pour l'Emploi (PPE). Les premières annonces de sa mise en place laissaient miroiter son accès à tous les jeunes de moins de 25 ans pouvant l'obtenir, mais **les discussions budgétaires ont eu raison du droit commun**. Ainsi, les jeunes étudiants et apprentis ne pourront la percevoir que s'ils touchent 900 € net par mois ou plus et s'ils ont leur propre déclaration fiscale. Au-delà d'ajouter un nouveau critère réservé aux jeunes, cette décision fait des jeunes aux ressources les plus faibles, qui pouvaient percevoir jusque-là la PPE, les grands perdants de cette décision. Nous demandons **que le gouvernement porte la fin de cette discrimination** par l'ouverture de la Prime d'activité à tous les jeunes qui y ont le droit dès 18 ans.

**Pour que le gouvernement respecte sa promesse de faire en sorte « qu'aucun jeune ne soit laissé sans solution à l'horizon 2017 », le Forum Français de la Jeunesse sera vigilant à la mise en place de ces mesures prioritaires pour les jeunes et poursuivra son action en faveur de politiques publiques répondant aux besoins des jeunes.**

En vous remerciant pour l'attention que vous voudrez bien réserver à ces propositions nécessaires à la Priorité jeunesse, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre meilleure considération.

Les membres du Comité d'animation du Forum Français de la Jeunesse,

Fabienne FERRERONS  
Cécile PAGES  
*Collège associatif*

Lisa RIBEAUD  
Victor BYGODT  
*Collège étudiant*

Alice GERBAUX  
Rosalie SALAUN  
*Collège partisan*

Naïm SHILI  
Lucie TRUCHET  
*Collège lycéen*

Le Forum Français de la Jeunesse rassemble les 18 principales organisations gérées et animées par des jeunes. Autonome des pouvoirs publics, ce Forum est un espace de représentation des jeunes par eux-mêmes au niveau national mais aussi d'échange et de travail sur l'ensemble des enjeux de société qui touchent les jeunes.

Organisations membres



Contacts :

[www.forumfrancaisjeunesse.fr](http://www.forumfrancaisjeunesse.fr)

Janie MORICE, déléguée générale

06 75 33 94 44 / [jmorice@forumfrancaisjeunesse.fr](mailto:jmorice@forumfrancaisjeunesse.fr)